

# SYNDICAT CFDT-MAE

Ministère des Affaires étrangères



## CAP SECRÉTAIRES DE CHANCELLERIE

### Profession de foi CFDT, Elections du 15 décembre 2011

Le 15 décembre 2011, vous élirez vos six représentants à la CAP des secrétaires de chancellerie. Choisissez-les soigneusement car ce sont eux qui, deux fois par an, seront consultés sur toutes les décisions individuelles qui détermineront votre carrière : titularisations, affectations, promotions, réductions d'ancienneté, détachements, intégrations, sanctions disciplinaires, mutations ...

## Quoi de neuf depuis les élections de décembre 2008 ?



La CFDT a accompagné l'adhésion du corps des secrétaires de chancellerie au Nouvel espace statutaire, en refusant notamment le choix de l'option du recrutement au niveau bac + 2 directement en classe supérieure tant que le reclassement de l'ensemble des agents de classe normale à la classe supérieure ne pourra pas être garanti.

La CFDT, qui a fait de la lutte contre la souffrance au travail l'une de ses priorités, est à l'origine du groupe de prévention des risques psychosociaux.

**La CFDT a veillé à la réalisation de l'annonce effectuée par La DRH dans le cadre du plan de recrutement 2006 – 2012** : la sanctuarisation du corps des secrétaires de chancellerie à son niveau actuel, malgré le dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux lors des départs en retraite ;

La CFDT, qui dispose d'un savoir-faire en matière contentieuse, a **intenté des recours pour obtenir la compensation des permanences et**

**astreintes à l'étranger. Ce sont ces recours qui sont à l'origine de la négociation qui a pour but d'instaurer une récupération pour les heures de travail effectuées dans ce cadre.**

**La CFDT a mis en évidence au MAEE la fragilité juridique de la brusque disparition de la surcote liée aux bonifications, en matière de retraites, pour services effectués hors d'Europe. Le MAEE a relayé la question auprès de Bercy, les négociations sont en cours.**

La CFDT s'est prononcée, lors de la concertation qui a précédé la toute récente réforme des concours qui entrera en vigueur en 2012, en faveur d'une plus grande diversité linguistique. **La langue anglaise ne doit pas être l'unique variable d'ajustement du recrutement des futurs secrétaires de chancellerie**, notamment au concours interne.

La CFDT a travaillé sur la cartographie de la prime de fonctions et de résultats (PFR) des catégories B et continuera à faire des propositions pour améliorer la situation des collègues dont les sujétions particulières n'ont pas été suffisamment prises en compte par l'administration.

**Pour plus d'informations sur l'action du syndicat CFDT-MAE visitez notre site internet / intranet, mis à jour régulièrement : [www.cfdt-mae.fr](http://www.cfdt-mae.fr)**

## La CAP traite des situations individuelles. Il est essentiel qu'y siègent des élus formés et motivés, à l'écoute des préoccupations de leurs collègues

La composition de la liste des candidats présentés par la CFDT répond à une double exigence : **parité hommes/femmes et diversité des origines statutaires (interne, externe).**

Les élus CFDT sont à votre écoute lors de la préparation de chaque CAP.

**Les élus CFDT travaillent chaque fois que c'est possible avec les élus des autres**

**syndicats et associations professionnelles.** C'est essentiel pour faire le poids en réunion face à l'administration dont les représentants votent tous, sans états d'âme, comme le président de séance.

Les élus CFDT s'attachent à faire **définir clairement les critères utilisés pour les promotions**, les réductions d'ancienneté dans les échelons, les mutations et les demandes

de détachement ou d'intégration (mérite, ancienneté et/ou mobilité). Rien de pire en effet que les critères à géométrie variable que l'administration est parfois tentée d'utiliser pour masquer des mesures de favoritisme ou de parachutage contestables.

**Les élus CFDT veilleront en outre à ce que TOUTES les questions individuelles, y compris notamment les difficultés rencontrées par les collègues relatives à la modulation annuelle des primes liées à la mise en œuvre de la prime de fonctions et de résultats (PFR), soient traitées.**



## La CAP est un lieu de dialogue social essentiel

Les élus CFDT y présentent des propositions, relayées par le syndicat au comité technique paritaire ministériel au sein duquel il dispose de 9 sièges sur 20. Comme elle l'a fait jusqu'à présent, la CFDT poursuivra le travail entrepris dans le cadre de la CAP et des réunions de concertation

pour l'amélioration du pyramidage du corps et des ratios de promotion (promus/promouvables) ; continuera à faire proposer des perspectives d'affectation plus larges, couvrant l'ensemble des secteurs d'activité du Département, notamment ceux couverts par la DGM.

**La CFDT ne relâchera pas ses efforts sur des sujets tels que la lutte contre les violences et discriminations ; de même, elle continuera à œuvrer en faveur de la maîtrise du temps de travail.**

**POUR TOUTES CES RAISONS :  
VOTEZ ET FAITES VOTER CFDT !**

### ATTENTION !

**Si vous êtes à l'étranger, à Nantes, ou si vous n'êtes pas sûr(e) de pouvoir vous déplacer rue de la Convention le 15 décembre  
Votez par correspondance !**